

APPEL À CANDIDATURES

Description de l'emploi : Conseil

Titre du poste : Conseiller juridique

Type de contrat : Contrat d'engagement individuel (CEI)

Montant total du contrat : environ 400 EUR par jour

Durée : jusqu'à environ 55 jours ouvrables du 14/10/2024 au 31/12/2025

Lieu d'affectation : travail à domicile avec des déplacements professionnels qui peuvent être nécessaires pour l'exercice des fonctions décrites dans l'appel à candidatures.

Date de clôture : 18 septembre 2024

Description générale du rôle

Le conseiller juridique de l'ICCROM fournit des conseils et un soutien juridiques aux organes directeurs de l'ICCROM et au Directeur général et cherche à faciliter le fonctionnement des organes directeurs de l'ICCROM, c'est-à-dire l'Assemblée générale, le Conseil et leurs comités subsidiaires, ainsi que le Secrétariat de l'ICCROM. Le conseiller juridique sera placé sous l'autorité administrative du responsable de l'unité Administration et fournira des conseils juridiques aux États membres de l'ICCROM par l'intermédiaire du président de l'Assemblée générale, au Conseil par l'intermédiaire du président du Conseil et au Directeur général pour les questions relatives au Secrétariat. Il s'agit d'un poste à domicile, avec des déplacements nécessaires à l'exercice des fonctions décrites dans l'appel à candidatures, notamment pour assister aux sessions des organes directeurs de l'ICCROM, le cas échéant.

Principaux résultats attendus et tâches à accomplir

Le conseiller juridique devra en particulier :

1. Fournir des conseils qualitatifs et opportuns aux organes directeurs de l'ICCROM, c'est-à-dire l'Assemblée générale, le Conseil et leurs comités subsidiaires, ainsi qu'au Directeur général, sur des questions juridiques complexes, y compris des questions juridiques constitutionnelles, procédurales et techniques ;
2. Assurer le rôle de conseiller juridique auprès de l'Assemblée générale, du Conseil et des comités subsidiaires de l'Organisation, ainsi que du Directeur général, notamment en interprétant les statuts, le règlement intérieur de l'Assemblée générale et du Conseil, le règlement financier, le règlement et le statut du personnel et d'autres textes de référence ;
3. Entreprendre des recherches et préparer des avis juridiques, des études et des conseils sur l'interprétation des textes fondamentaux de l'ICCROM ainsi que sur l'interprétation et la rédaction de règles de droit international public ;
4. Effectuer des recherches, des études et des analyses comparatives à la demande des organes directeurs et de leurs comités subsidiaires, ainsi que du Directeur général ;
5. S'acquitter d'autres tâches conformes à son mandat et aux besoins de l'ICCROM, à la demande du président de l'Assemblée générale, du président du Conseil et de leurs comités subsidiaires, et du Directeur général de l'ICCROM.

Contrôle de surveillance

Le conseiller juridique travaillera avec la délégation d'autorité nécessaire dans les domaines qui lui sont assignés, discutant avec le président de l'Assemblée générale, le président du Conseil et le Directeur général sur des questions juridiques et procédurales, ainsi que sur des questions qui peuvent avoir des implications politiques pour les États membres et des questions de politique générale qui peuvent affecter l'ICCROM. Le conseiller juridique sera placé sous l'autorité administrative du responsable de l'unité Administration de l'ICCROM.

Qualifications requises :

1. Formation

- a. Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en droit international.

2. Expérience professionnelle

- a. Un minimum de 12 ans d'expérience juridique professionnelle pertinente, notamment en matière d'analyse juridique, de recherche et de rédaction, au niveau international et au sein d'une organisation intergouvernementale, dont de préférence 8 ans à un niveau élevé.
- b. Expérience avérée de la fourniture de conseils juridiques complexes et de la rédaction d'avis juridiques dans le domaine du droit international public, en particulier en ce qui concerne le droit des organisations internationales et/ou le règlement intérieur des organismes internationaux.

3. Compétences et connaissances

- a. Familiarité avec les travaux et le fonctionnement général du système des Nations unies et connaissance du cadre réglementaire du système commun des Nations unies.
- b. Expérience avérée en matière de conseil aux hauts fonctionnaires sur des questions juridiques au sein d'une organisation intergouvernementale.
- c. Solides compétences analytiques et conceptuelles dans l'analyse et l'interprétation de questions juridiques et procédurales, la formulation d'options et la mise en œuvre de solutions.

4. Les langues

- a. Expérience confirmée de la rédaction juridique en anglais et en français. La connaissance de toute autre langue est un atout supplémentaire.

Procédure de sélection et de recrutement

Envoyez les candidatures complètes en anglais au plus tard le 18 septembre 2024 au bureau des ressources humaines : recruitment@iccrom.org

Veillez indiquer le titre du poste (Conseiller juridique) dans l'objet, et inclure les documents suivants au format PDF :

- Lettre de motivation
- CV actualisé en anglais

Les candidatures ne comportant aucun des éléments susmentionnés ne seront pas prises en considération. Aucune modification ne peut être apportée à la candidature soumise. Toutes les candidatures seront traitées avec la plus grande confidentialité.

Veillez noter que seuls les candidats sélectionnés seront contactés dans les deux semaines suivant la date limite, et que les candidats en phase finale de sélection feront l'objet d'une vérification des références sur la base des informations fournies.

L'évaluation des candidats est basée sur les critères de l'avis de vacance de poste et peut comprendre des tests et/ou des évaluations, ainsi qu'un entretien basé sur les compétences.

L'ICCROM rappelle que le critère prépondérant dans la nomination des membres du personnel est la nécessité de garantir les normes les plus élevées d'efficacité, de compétence technique et d'intégrité. L'ICCROM applique [une politique de tolérance zéro à l'égard de toutes les formes de harcèlement.](#)

L'ICCROM s'engage à atteindre et à maintenir une répartition géographique équitable et diversifiée ainsi que la parité entre les sexes parmi les membres de son personnel dans toutes les catégories et à tous les niveaux. En outre, l'ICCROM s'engage à assurer la diversité de son personnel en termes de sexe, de nationalité et de culture.